

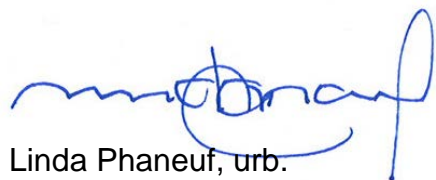
## AVIS PUBLIC

### REPORT DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière, que la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires, visant le territoire des municipalités de Saint-Étienne-de-Beauharnois, Sainte-Martine, Saint-Urbain-Premier, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et prévue le jeudi 9 avril 2020 à 10 h 00, est reportée au jeudi 10 septembre 2020 à 10h00. Cette vente aura lieu au siège social de la MRC situé au 2 rue Ellice, à Beauharnois.

Ce report est décrété en vertu de l'arrêté ministériel 2020-014 émis par la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 2 avril 2020.

Avis donné à Beauharnois, ce sixième (6<sup>e</sup>) jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt (2020).



Linda Phaneuf, urb.  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière